Association Anti Linky
Gaspar Aquarius Objets
Connectés BRETAGNE

@ : **aalga_bretagne@orange.fr**
site web : **https://aalgab.wixsite.com/bretagne**

SOMMATION PAR HUISSIER "DE NE PAS FAIRE"

Action collective et groupée d'un maximum de 10 personnes par envoi pour une sommation par huissier de « Ne pas remplacer mon compteur électrique par un compteur LINKY ».

Pour vous inscrire dans la demande groupée proposée par l'association AALGA Bretagne, pour un montant de 25€ ou 28€ (a titre indicatif le prix d'une action individuelle est de115€), vous devez fournir dans un courrier postal les informations suivantes à l'association:

- Une photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso ci carte d'identité)
- Une photocopie d'une facture électricité. Sinon les N° PDL, N° client, N° contrat
- L'adresse de votre contrat électricité actuel (si pas photocopie facture)
- Votre profession, N° Tél, @ mail
- Un chèque de **25€** (A l'ordre de AALGA Bretagne) si vous avez une adresse mail ou un chèque de **28**€ si vous voulez recevoir le document de l'huissier par courrier postal.

Envoyez votre courrier à :
AALGA Bretagne, 10 allée du Rossignol 35340 Liffré

Dès que 10 personnes auront souscrit à la démarche, le dossier sera envoyé à l'huissier. Après un délai de quelques jours après réception par l'huissier et remise à ENEDIS Courbevoie, les retours de l'huissier seront retransmis aux souscripteurs par AALGA Bretagne.

AALGA BRETAGNE